

La gare va bientôt changer de visage

En séance du 16 novembre, le Conseil municipal s'est penché sur la finalisation du projet d'aménagement de la place de la gare des Reussilles. Dès lors, les procédures d'octroi du permis de construire (compétence Préfecture du Jura bernois) d'une part et de demande du crédit nécessaire (compétence Conseil général) d'autre part peuvent être entamées.

Dans ses discussions, l'exécutif n'a laissé en l'état qu'un point en suspens, à savoir le sort du poids public, que le projet de réfection condamne. Il a prié la commission agricole de se prononcer sur l'idée de le remplacer par un poids public mobile, sur

les modalités d'utilisation de ce nouvel appareil et sur l'endroit de stockage de ce matériel. Sur la base de ces réflexions, le Conseil municipal tranchera. Selon le calendrier adopté par l'exécutif, le Conseil général se prononcera sur la demande de crédit lors de sa première séance de 2011, le 24 janvier.

La publication du permis de construire devrait quant à lui être effective avant la fin de l'année 2010. A cet égard, le Conseil municipal invite les riverains concernés et tout autre intéressé à venir consulter les plans d'aménagement lors de la publication dont le résultat modèlera le visage des Reussilles pour les années à venir. /c